

Bonjour à tous, voici le compte rendu du conseil de groupe du 17 mai 2014.

Quelques notions ont été revues/ré-expliquées:

-En tant que représentant de sa propre branche (aînés, éclés, louveteaux), chacun a pour rôle de faire remonter les idées, remarques et autres de sa branche au conseil de groupe. Et inversement! Les membres du conseil doivent également faire remonter les infos à leur branche!

-Le conseil de groupe est responsable des décisions: il organise les différentes manifestations, et se doit de décider du meilleur pour chacun des branches.

-Chaque membre du groupe a son propre rôle, et est acteur du conseil. Les plus petits comme les plus grands sont égaux!

-Concernant les passages de branche, les âges officiels sont 13ans (âge à la date du camp) pour passer aux éclés et 17ans pour passer aux aînés. Bien entendu, le conseil décide de ce passage (pour chaque personne qui en fait la demande) en fonction de la maturité et de l'expérience de la personne.

-L'assemblée générale rassemble le conseil de groupe et le conseil d'adultes et tous les membres de l'association des eedv et se déroule à l'automne. Le conseil de groupe présente tout ce qui s'est passé dans l'année, les propositions de passages, de projet, camps etc. Et un débat s'en suit où chacun a le droit de vote pour les décisions importantes.

-Les membres du conseil de groupe doivent valider ou non les candidatures pour le conseil d'adulte en vérifiant leur utilité/moralité.

Toutes les candidatures du conseil d'adultes ont été validées!

Il reste aujourd'hui à définir un lieu de camps pour les éclés et les louveteaux! Les aînés en ont un, ils partiront à Avignon pour faire du bénévolat au festival!

Un compte rendu un peu long, mais c'est normal c'est le premier..

La prochaine réunion est le 14 juin!

Bon week end!

Cécile.